

Le Mag

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CASTETS



N°35
Juillet 2020



Chères Castésiennes, Chers Castésiens,

Nous nous étions quittés lors du dernier Mag du mois de janvier avant les élections municipales. Depuis, vous nous avez renouvelé votre confiance en vous déplaçant aux urnes malgré le contexte d'épidémie et de liste unique. Je vous en remercie. Les élus ont été installés le 27 mai 2020 et chacun dispose d'une commission qu'il doit animer.

Vous retrouverez dans Le Mag le budget de la commune, qui cette année est exceptionnel, puisque, comme nous vous l'avions expliqué, le 1^{er} janvier 2020, nous avons confié la gestion de notre eau et de notre assainissement au SYDEC, récupérant au passage la somme de 970 000€, résultat de la bonne gestion de notre régie municipale des eaux.

Budget exceptionnel aussi par l'achat du domaine du Barrat, situé entre le stade et l'EHPAD, permettant à la commune d'acquérir un grand terrain constructible mais surtout l'étang des Forges afin de le rendre au public. Une réflexion va démarrer concernant l'aménagement de ce lieu magnifique avec des travaux qui s'étaleront dans le temps. Pour 2020, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts malgré une baisse de nos recettes avec la suppression de la taxe d'habitation et la fermeture de l'entreprise Gascogne, et une augmentation de nos dépenses avec l'épidémie du COVID.

Cet été, afin d'éviter de contribuer à propager le virus, nous avons fait le choix de ne pas organiser les fêtes du village. Ce n'est que partie remise car nous espérons qu'elles pourront avoir lieu en 2021. Aussi, j'en profite pour vous inviter à postuler en tant que membre du bureau de la Régie des fêtes afin de réfléchir aux prochains programmes. Et comme vous aimez votre village autant que moi, dans un autre domaine, je vous invite aussi à rejoindre la commission des citoyens.

A toutes et à tous, je vous souhaite un été de repos et de rencontres, mais aussi le bonheur de passer de bons moments en famille ou avec les amis.

Nous nous retrouverons à la rentrée et continuerons le travail commencé.

Bel été et protégez-vous!

Philippe Mouhel
Maire de Castets



En bref

Extension de la station d'épuration

Les travaux commenceront en septembre 2020 pour durer environ une année. L'investissement fait par le SYDEC est de 2,2 millions d'euros HT, comme ils s'y étaient engagés lors de la prise de compétence de l'eau et de l'assainissement négociée en fin d'année 2019.

Premiers locataires pour la halle du partage

Le tiers-lieu est ouvert depuis le 1^{er} juillet 2020 et la friperie emménage et devrait ouvrir au 1^{er} septembre, bientôt l'inauguration! ... en mode COVID ...

Contexte exceptionnel pour les élections municipales

Le 15 mars 2020 vous avez élu au 1^{er} tour avec 755 voix l'équipe de « Castets notre village », malgré le contexte d'épidémie et de liste unique. Le Maire est entouré de 3 adjoints qui sont Michel Lamolie, Michelle Lavielle et Thierry Dibos. Pour étoffer l'équipe, il dispose de 4 élus délégués qui sont Gérardine Torregrossa, Cathy Soler, Vanessa Fruit et Denis Vêjux.



4	Gérer
Grand angle	7
11	La vie du territoire
Entreprendre	12
14	Cadre de vie
Aménagements	15
16	Communiquer
Savourer	17
18	Découvrir

Le Mag.

Magazine d'informations de Castets-des-Landes.

Mairie – Place Edouard Laudouat – 40260 Castets

Tél. 05 58 89 40 09 – mairie@castets.fr – castets.fr

Directeur de publication : Philippe Mouhel, Maire – Editeur : ville de Castets.

Conception : Service Communication.

Comité de rédaction : Vanessa Fruit, Coralie Seys, Catherine Soler, Thierry Dibos, Guillaume Galichet, Denis Véjux, Olivier Charvet.

Crédit photos : Mairie de Castets.

Tirage : 1 500 exemplaires.

Impression : DH Com



2020 : UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE POUR LE VOTE DU BUDGET

Pour la première fois le conseil municipal n'a pas pu voter le budget aux dates habituelles, il s'est réuni le 24 juin dernier.



LE MOT DE...

Laurence Merlin, élue en charge de la commission des finances.

Bien évidemment les problèmes sanitaires actuels ont eu un impact sur tout le fonctionnement de la commune de Castets.

Quelques investissements ont dû être engagés très rapidement pour protéger le personnel ainsi que nos écoliers avec l'installation de 10 lavabos et robinetteries à l'école. C'est aussi une très bonne année pour Castets :

- › Grâce au transfert de la régie des eaux vers le SYDEC qui a permis à la commune de récupérer la somme de 970 000 euros.
- › Grâce à la vente du terrain dit « d'Anglade » rue de Galan pour 370 000 euros.
- › Grâce aux subventions d'investissement accordées à Castets (en grande partie pour la Halle du partage) pour 500 000 euros.
- › Grâce à une récupération de FCTVA (TVA) plus importante que les années précédentes, résultat des travaux du centre bourg de l'année passée soit + 110 000 euros.

C'est ce qui permet à Castets d'investir avec l'acquisition du terrain « DENIS », terrain situé au lieu dit « le Barrat », qui relie la place de la Mairie au stade. Ce terrain est stratégique pour le développement de Castets car il est en plein centre du village, situé entre deux pôles d'activités, d'un côté la Mairie, l'école, le centre culturel et de l'autre le stade avec les activités sportives. Une piste cyclable va être réalisée dès cette année. Bien entendu, une réflexion approfondie quant à l'utilisation de ce secteur va être menée.

Côté fiscalité, les taux n'ont pas été modifiés.

Taxe d'habitation: 13,66%

Taxe foncier bâti: 14,44%

Taxe foncier non bâti: 43,97%

Nos taux sont parmi les plus bas du canton.

Nous continuons à entretenir les différents bâtiments communaux, à investir dans du matériel pour l'ensemble des services et à aider les nombreuses associations.

Pas d'augmentation de la fiscalité

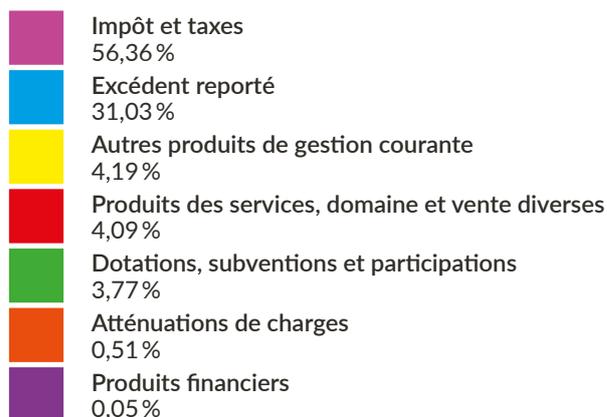
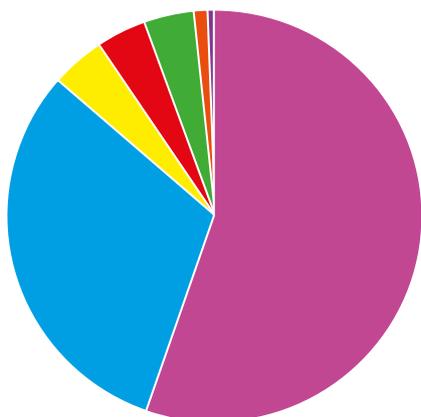
C'est la volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité pour l'année 2020, car la capacité d'investissement est suffisante pour mener à bien les projets prévus au budget.

Dans un contexte sanitaire et économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat.

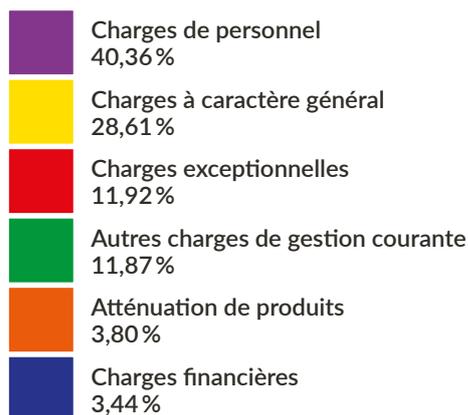
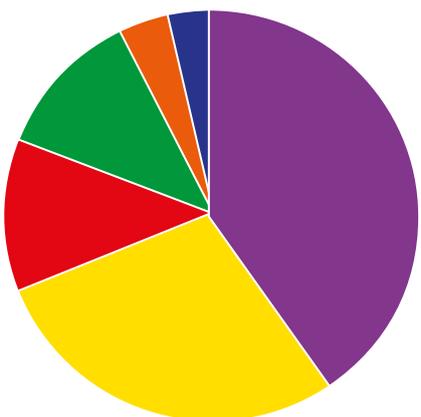
Mais les impôts locaux ne sont pas calculés sur le seul critère de la fiscalité communale mais aussi sur la valeur locative des biens qui est fixée par l'État et qui fait l'objet d'une revalorisation chaque année par la loi de finances.



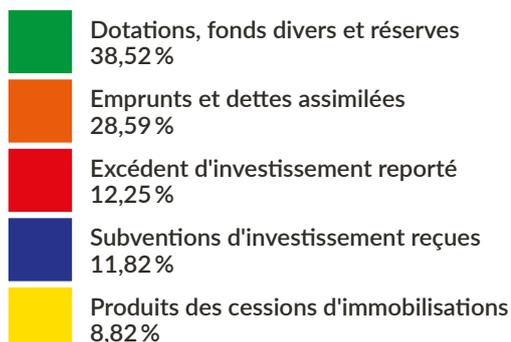
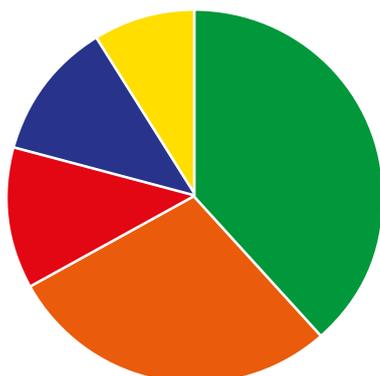
L'étang des Forges de nouveau accessible aux Castésiens.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 5 887 131,51 €**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT | 5 887 131,51 €**

- Dépenses d'ordre: 1 675 264,35€
- Dépenses réelles: 4 211 867,16€

**RECETTES D'INVESTISSEMENT 6 353 710,08 €**

- Recettes d'ordre: 2 156 291,27 €
- Recettes réelles: 4 198 418,91 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | 6 353 710,08 €

- Dépenses d'ordre: 481 026,92€
- Dépenses réelles: 5 872 683,16€

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	4 710 802,16€
DÉPENSES NON INDIVIDUALISÉES	290 115,40€
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	629 000€
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	100€
DÉPENSES IMPRÉVUES	242 665,60€



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT | 4 710 802,16 €

CINÉMA - ESPACE ÉMILE VIGNES - BARRAT <i>City stade, clôture aire de jeux et Barrat, chapiteau, chaises, tables, ordinateurs, volets salle musique</i>	165 400 €
MAIRIE - TRÉSOR PUBLIC <i>Peintures, plan clé, rénovation appartement, portables, rayonnages local archives et urbanisme</i>	89 662 €
GROUPE SCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS <i>Lavabos, stores, interphone, cellule de refroidissement, plaques sonores cantine, portable lave-vaisselle, autolaveuse...</i>	106 412 €
VOIRIE ET MATÉRIEL DE VOIRIE <i>Signalisation, outillage, chariot, autoportée</i>	91 500 €
ACQUISITIONS FONCIÈRES - AUTRES BÂTIMENTS <i>Enveloppe prévisionnelle</i>	270 927 €
1% PAYSAGE <i>Aménagement plaine de l'Escursion</i>	18 446 €
ADAP <i>Agenda d'accessibilité programmé</i>	10 000 €
AUTRES BÂTIMENTS <i>Achat terrain «DENIS», achat et démolition ancienne pharmacie, pompe immergée rugby, courts tennis, parking, travaux gendarmerie, plantations d'arbres</i>	2 094 836 €
BASE NAUTIQUE – PÔLE SPORTIF <i>Bâtiment de canoë-kayak</i>	350 000 €
HALLE DU PARTAGE <i>Bâtiment et plantations arbres</i>	694 642 €
COMMISSION DES CITOYENS <i>Futurs projets de la commission</i>	5 000 €
CIRCUIT PATRIMONIAL <i>Mobilier et travaux d'aménagement</i>	214 345 €
PISTES CYCLABLES <i>Route d'Uza, liaison stade - parc du Barrat. Aménagement de terrains</i>	150 000 €
PANNEAUX SOLAIRES <i>École et CLSH</i>	149 631 €
BÂTIMENTS DES ARÈNES <i>Construction d'un bâtiment pour les associations</i>	300 000 €



En haut, de gauche à droite: Clément Lagoueyte, Guillaume Galichet, Stéphane Darmayan, Jean Paul Campagné, Thierry Dibos, Denis Véjux.
Au milieu, de gauche à droite: Dominique Etcheverry, Gérardine Torregrossa, Jean Louis Barrère, Philippe Mouhel, Vanessa Fruit, Catherine Soler, Dominique Bordelanne.
En bas, de gauche à droite: Michel Lamolie, Coralie Seys, Eliane Servissolle, Michelle Lavielle, Laurence Merlin, Isabelle Yarzabal.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN NOUVEAU MANDAT

Si l'ancienne équipe a dû proroger de quelques mois son action à cause de l'épidémie du coronavirus covid-19, les nouveaux membres étaient impatients d'apporter leur pierre à l'édifice. Vous retrouverez également dans ces pages la présentation des différentes commissions municipales pour le mandat à venir.



LE MOT DE...

Philippe Mouhel, Maire

Le 15 mars 2020, une seule liste de candidats, la nôtre, vous était proposée. Malgré le contexte d'épidémie et la présence d'une seule liste, vous êtes venus nombreux pour nous renouveler votre confiance. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous en remercier; nous essaierons d'en être dignes.

Dès le 17 mars 2020, nous rentrions dans un confinement inédit pour notre pays. Notre village a été épargné lors de cette période. Merci à tous d'avoir respecté les consignes et merci pour la solidarité dont vous avez fait preuve en prenant

soin des plus faibles, chacun à votre niveau et dans votre quartier. Je veux également remercier les services et les élus qui se sont mobilisés dès le premier jour. La sortie du confinement a permis de finaliser la mise en place des exécutifs locaux, avec l'installation des nouveaux élus le 27 mai 2020.

Plus récemment, nous avons assisté à l'installation de la nouvelle gouvernance de notre Communauté de communes avec les 10 villages qui la composent. Aussi, j'ai le plaisir et la fierté de vous annoncer que j'ai été élu Président de la communauté des communes le 15 juillet. Cette instance a de plus en plus de compétences, c'est pourquoi j'ai proposé à chaque Maire un poste de Vice-Président.

Pour Castets les 6 délégués intercommunautaires sont Michelle Lavielle, Denis Véjux, Coralie Seys, Laurence Merlin, Jean Louis Barrère et moi-même.

ACTION SOCIALE



Responsable :
Gérardine Torregrossa

La commission action sociale renseigne, oriente, apporte une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés. Elle collabore avec le centre médico-social, les associations caritatives et différents partenaires : mission locale, bailleurs sociaux, banque alimentaire, etc.

Elle aide au renseignement des dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), d'obtention de la téléalarme. Elle reçoit les Castésiens en difficulté. Elle organise le portage des repas à domicile, la distribution des colis émanant de la Banque Alimentaire et des colis destinés aux personnes âgées seules, notamment lors des fêtes de fin d'année.

AGRICULTURE – FORÊT



Responsable :
Clément Lagoueyte

Cette commission propose un plan de gestion du patrimoine forestier communal (débroussaillage, dépressage, vente de bois) qui représente 120 ha.

Elle est amenée à exercer une surveillance nocturne des parcelles incendiées après extinction des feux par les pompiers. Interlocuteur direct des agriculteurs locaux et des services de l'État, elle donne son avis sur des dossiers agricoles (pollution, nuisances..).

ASSOCIATIONS



Responsable :
Stéphane Darmayan

Cette commission aide au soutien financier et logistique des associations pour leur fonctionnement et leurs animations.

Elle participe à la mise en place d'un calendrier qui coordonne le prêt des locaux municipaux ainsi que les différentes manifestations castésiennes tout au long de l'année.

CADRE DE VIE



Responsable :
Dominique Etcheverry

Les maisons sont de plus en plus fleuries pour le plus grand bonheur des habitants et la commission souhaite poursuivre en ce sens. Elle continuera à examiner avec attention les candidatures au plan façade afin d'accompagner les Castésiens dans leurs travaux. Les jardins potagers continuent d'être entretenus, il reste aujourd'hui 2 lots à louer. Enfin, des actions de sensibilisation comme le ramassage des déchets en bord de route seront mises en place.

CAMPING – TOURISME



Responsable :
Dominique Bordelanne

Cette commission aura pour rôle d'étudier les différents projets à destination des visiteurs de notre commune. Elle aura en charge de gérer l'implantation du prochain camping et des différentes activités touristiques que notre commune pourrait proposer.

COMMERCES



Responsable :
Isabelle Yarzabal

Cette commission se veut à l'écoute des commerçants, artisans et professions libérales mais aussi des Castésiens pour développer les commerces, dynamiser le cœur du village, faciliter les stationnements, tout en augmentant la convivialité et la proximité. Cette commission souhaite poursuivre la dynamique enclenchée il y a six ans, concrétisée par une cinquantaine de nouveaux artisans/commerçants, de nouveaux parkings, etc. Des projets aboutis que l'on va devoir faire vivre et des nouveaux, la halle du partage, local tremplin, de nouveaux stationnements et de nouveaux commerçants. N'hésitez pas à venir nous partager vos idées ou vos souhaits.

COMMUNICATION



Responsable:
Vanessa Fruit

Afin d'informer les Castésiens sur l'actualité municipale, cette commission dispose de différents outils: les panneaux lumineux sont mis à jour quotidiennement; le magazine municipal continuera à être édité, le site internet va être entièrement repensé pour une meilleure lisibilité des informations. Un livret d'accueil sera également offert aux nouveaux arrivants. Des totems d'entrée de ville seront installés. La page Facebook, qui approche des 1000 «j'aime», continuera à se développer en proposant de nouveaux formats de communication (vidéos, stories, direct, etc.)

ENFANCE JEUNESSE



Responsable:
Denis Vêjux

Cette commission a la charge du groupe scolaire Jean D'Anse (Le périscolaire, la cantine, l'accueil de loisirs, la maison des jeunes) et le Pass Permis. Son seul but est d'assurer et de développer la qualité du service rendu auprès de nos jeunes. Le respect de l'environnement sera un de nos axes prioritaires dans les activités proposées aux enfants ainsi que dans l'organisation et les outils de travail des agents des différents services.

EHPAD-SENIORS-SANTÉ



Responsable:
Michelle Lavielle

Grâce à cette commission, la municipalité souhaite rester au plus près de nos résidents et de nos agents de l'EHPAD et continuer l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. Entre le domicile et l'EHPAD, il manque un maillon à Castets: nous allons étudier la structure la plus adaptée pour combler ce vide. Enfin, nous souhaitons étoffer l'offre de soins proposée aux Castésiens en collaboration avec les professionnels de santé.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Responsable:
Coralie Seys

Cette commission nouvellement créée traduit la volonté de mener des actions concrètes dans le domaine du développement durable. Ainsi, la commission proposera des actions dans différents domaines comme les économies d'énergies dans les bâtiments communaux, le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine communal, la réduction des déchets dont la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation à l'environnement, le développement des mobilités douces, la préservation de la biodiversité ou encore le développement d'actions de partage et mutualisation pour un mieux vivre ensemble.

FINANCES



Responsable:
Laurence Merlin

Cette commission élabore les différents budgets communaux. Elle estime les besoins de financement et les recettes attendues. Elle recherche des sources de financement, programme les investissements. L'élaboration du budget est primordiale car c'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année. Le budget est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal.

MUSIQUE – CULTURE



Responsable:
Catherine Soler

Cette commission comprend à la fois la Médiathèque/Ludothèque et l'AGDM (école de musique). La culture fait partie intégrante de la vie à Castets, elle propose donc diverses manifestations pour petits et grands (bébé lecteur, spectacles, expositions, conteuse, soirée jeux, les Musicales, fête de la musique et bien d'autres). Elle organise des manifestations à l'EHPAD, à l'accueil de loisirs et travaille en partenariat avec le groupe scolaire. Ces événements ont lieu tout au long de l'année.

PATRIMOINE



Responsable :
Eliane Servissolle

Cette commission a pour but de faire revivre le patrimoine du village, afin de s'imprégner des racines, des traditions et de la culture locale, ainsi que de faire connaître aux nouveaux arrivants et à nos jeunes la vie des Castésiens à une autre époque.

POLICE



Responsable :
Jean Paul Campagné

Cette commission est le correspondant des différents services de sécurité de l'État (gendarmeries, pompiers...) et des associations patriotiques (anciens combattants, souvenir français...). Elle met en place et veille à l'application des différents plans sécuritaires sur la commune (Plan local de sauvegarde, plan feu, plan canicule, plan Piso...).

PROJETS – PROSPECTIVES



Responsable :
Thierry Dibos

Le travail de cette commission est de prévoir, concevoir, élaborer et faire aboutir tout au long du mandat les projets (infrastructures, bâtiments, lieux de vie) prévus dans le programme des élections et permises par le budget.

RÉCEPTIONS – FÊTES



Responsable :
Guillaume Galichet

Cette commission a deux missions. La première est d'organiser toutes les réceptions officielles de la mairie (vœux du maire, fêtes des mères, inaugurations, Noël du personnel communal, etc.). La seconde est la Régie des fêtes qui prépare et coordonne les fêtes locales. Le bureau de la Régie des fêtes est composé d'élus et de citoyens.

URBANISME



Responsable :
Jean Louis Barrère

Cette commission étudie et projette l'évolution urbaine du village. Elle permet d'organiser le développement des zones commerciales, d'habitation, etc. Elle accompagne les démarches entreprises par la commune, notamment en termes de planification à court, moyen et long terme.

VOIRIE – ESPACES VERTS



Responsable :
Michel Lamolie

Cette commission planifie les travaux d'entretien à réaliser sur les bâtiments communaux, les réseaux et voiries communales. Elle veille à l'entretien et la gestion des espaces verts afin de maintenir une cohérence et une harmonie visuelle au sein de notre village. Elle étudie les investissements à réaliser pour continuer à développer le patrimoine communal.

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES SONT INSTALLÉS

Mercredi 15 juillet, les élus du territoire se sont réunis à Vielle-Saint-Girons. Ils étaient conviés à élire leur Président ainsi que leurs Vice-Présidents.

Après un mandat constructif avec ses anciens délégués communautaires, Gérard Napias, élu à la tête de la commune de Lit-et-Mixe, ne s'est pas représenté à la Présidence de Côte Landes Nature. Élu à la quasi unanimité, Philippe Mouhel a souhaité s'entourer des 9 maires du territoire en leur proposant une Vice-Présidence.

Ont ainsi été élus :

Gérard NAPIAS (Lit-et-Mixe), *Action sociale*

Jean MORA (Léon), *Services Techniques*

Gilles DUCOUT (Saint-Julien-en-Born), *Urbanisme*

Karine DASQUET (Vielle-Saint-Girons), *Dév. économique*

Thierry GALLEA (Linxe), *Tourisme*

Claire LUCIANO (Taller), *Enfance-Jeunesse*

Didier CLAVERY (Saint-Michel-Escalus), *Dév. durable*

Jean-Jacques LEBLOND (Uza), *Finances*

Jean-Claude CAULE (Lévignacq), *Communication*



WANTED

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous souhaitez répondre aux problématiques citoyennes, proposer des animations et des idées d'améliorations ?

8 MEMBRES DE LA COMMISSION DES CITOYENS

ENVOYEZ VOTRE LETTRE DE MOTIVATION À MAIRIE@CASTETS.FR

LE LOCAL TREMLIN DE CASTETS

VOUS SOUHAITEZ TESTER & LANCER VOTRE COMMERCE ?

UNE SOLUTION À MOINDRE FRAIS



AU SEIN DE LA HALLE DU PARTAGE

25 M²

LOYER 100€ / MOIS

BAIL DE COURTE DURÉE (6 MOIS)

ENVOYEZ VOTRE PROJET À
MAIRIE@CASTETS.FR JUSQU'AU 31 JUILLET 2020

LE PAIN D'ICI A DÉMÉNAGÉ

Auparavant situé au 596 rue de la Poterie, Stéphane a vu son activité évoluer et a pris possession de locaux bien plus spacieux, 73 rue du Marensin. Ce nouvel espace lui permet une production plus conséquente. Il est désormais ouvert du lundi au vendredi de 15h30 à 19h.



LA MAISON DE SANTÉ ACCUEILLE DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS



Flora Bruel
Dentiste



Janis Boissat
Diététicienne



Mélanie Dufour
Sage-femme



Julie Boeglin
Kinésithérapeute



Lucie Pottier
Orthophoniste



Laetitia Ducout
Psychomotricienne



Dominique Pageaud
Médecin



Magalie Pinto
Laure Claux
Guillaume Navillat
Infirmières / infirmier



O'SAVEURS

Passionnée de cuisine, ancienne naturopathe et riche de ses nombreux voyages, Olivia souhaite vous faire découvrir de nouvelles saveurs au travers d'une cuisine saine et équilibrée. Repas à thème le midi, choix de salades, poke bowl, wrap ou burger à composer soi même selon l'envie du moment. Salon de thé pour les pauses en journée. Sur place en intérieur ou en extérieur avec un patio à l'arrière ou à emporter.

A venir soirée à thèmes et tapas le week-end.

53, rue des Forges

Tél. : 06 51 73 25 39

Facebook : O Saveurs



PICOTI PICOTA

Rachel vous accueille pour réaliser vos tatouages avec la réalisation de dessin sur projet pour camoufler des cicatrices ou juste pour l'esthétique, pour du maquillage permanent (contour des lèvres, eyeliner, sourcils..) ou pour plus de fantaisies, ajout de taches de rousseur ou de grain de beauté. Réalisation aussi de piercings.

Ouvert mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le vendredi de 10h à 12h. Sur rendez-vous du lundi au samedi.

68, avenue Jean-Noël Serret

Tél. : 06 87 03 37 34

Mail : picoti.picota@yahoo.com



PINZIN IMMOBILIER

Société familiale, installée depuis 30 ans à Mimizan, l'ouverture de l'antenne de Castets a pour but de proposer des biens et des terrains dans le sud des Landes. Castets au cœur des autres villages et en plein développement s'est avéré comme un lieu stratégique.

Loïc et Mélanie vous accueillent en agence le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14 à 18h et le samedi de 9h à 12h et sur rendez-vous le samedi après-midi.

58, rue du Marensin

Tél. : 05 58 73 78 19

Site internet : pinzinimmo.com



CHAI FLO

Spécialiste de champagne et spiritueux depuis 25 ans, petit fils de fromager auvergnat, Chai Flo vous propose des vins et alcools sur des circuits courts et des spécialités: bitter des basques, bière la Séquère brassée à Seignosse ou La petite landaise de St Julien en Born. Retrouvez également des produits du terroir dans la partie "Epicerie fine". Avec Pernelle et Mathieu, ils vous accueillent du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30. Des dégustations seront aussi proposées.

Place Pierre Barrère

Tél. : 06 64 12 17 38

Facebook : chai Flo « les Halles »

BIEN VIVRE ENSEMBLE, L'AFFAIRE DE TOUS

Les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage à domicile sont réglementés par arrêté préfectoral.



Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être exécutés que :

- LES JOURS OUVRABLES DU LUNDI AU VENDREDI
8h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30
- LES SAMEDIS
9h à 12h et 15h à 19h
- LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
10h à 12h

LE RESPONSABLE, CE N'EST PAS LUI, C'EST VOUS.

La municipalité a mis en place plusieurs distributeurs de sacs afin de permettre aux propriétaires de chien de ramasser leurs déjections. Malheureusement, nous constatons encore trop d'incivilités. Merci de les utiliser, pour le bien-être et le confort de tous. Si un distributeur est vide, signalez-le à mairie@castets.fr



Designed by studiogstock / Freepik

Aménagements



PLANTATIONS DE FLEURS À LA MAISON DE SANTÉ



INSTALLATION DES BORNES DE WIFI GRATUIT



AIRE DE JEU À MOUNCAOUT



DÉMOLITION DE L'ANCIENNE PHARMACIE



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE



MISE EN PLACE DE LA « PORTE » DE LA HALLE DU PARTAGE

MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Afin de mettre à jour ce document primordial en cas d'accident majeur sur notre commune, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre quelques renseignements.

- Nom de famille
- Adresse
- Résidence principale | secondaire | locataire
- Nombre de personnes dans le foyer
- Si personne à risque nécessitant un appareillage électrique constant, veuillez nous le préciser

Merci de nous faire parvenir ces informations par mail à mairie@castets.fr ou par courrier. En cas de modification, merci d'en avertir la commune dès que possible.

>> VU SUR LES RÉSEAUX

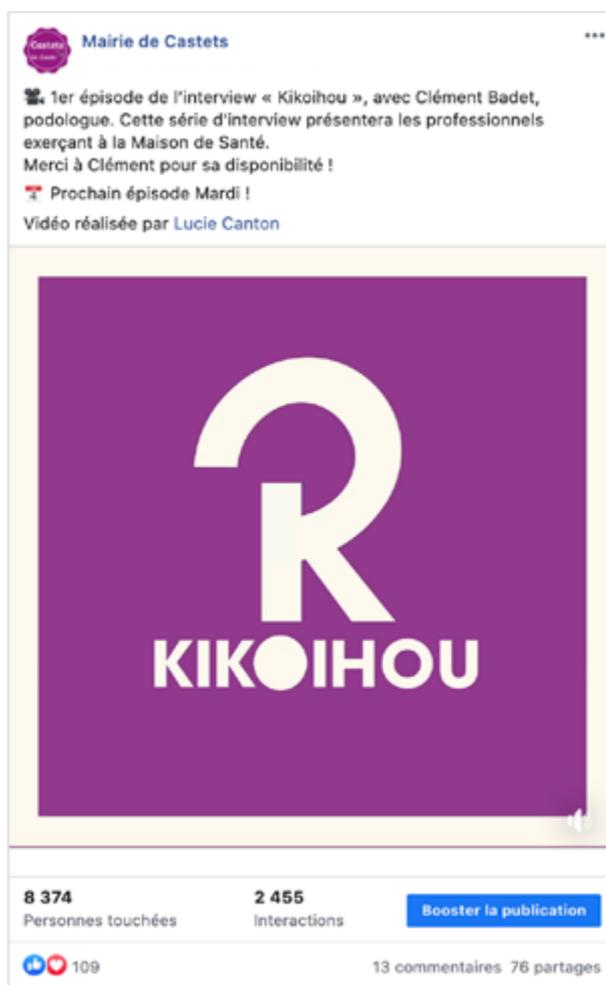
Lancement du concept « Kikoïhou »

Ces interviews au format court et dynamique permettent de présenter une personne et son activité en quelques phrases. Au programme, bonne humeur et découverte !

Dans un premier temps, les épisodes des interviews « Kikoïhou » seront consacrés aux professionnels exerçant à la maison de santé. Vous pouvez les retrouver sur notre page Facebook. Elles seront bientôt disponibles sur la chaîne Youtube et le site internet de la Mairie !



Vous êtes plus de 900 à nous suivre sur Facebook, merci !



SI LES FÊTES 2020 SONT ANNULÉES, L'ESPRIT FESTIF DEMEURE!

La situation sanitaire actuelle ne permet pas d'assurer le maintien des festivités telles que nous les connaissons. Néanmoins, cette période traditionnelle de partage et de joie peut et doit persister.



Photos, vidéos, anecdotes... Envoyez-nous vos meilleurs moments festifs passés entre le vendredi 31 juillet et le lundi 3 août 2020!



communication@castets.fr

La Régie des fêtes recrute

↓ ↓ ↓

INSCRIPTION OU RENSEIGNEMENT

contacte Guillaume Galichet à

→ mairie@castets.fr ←

Tu aimes la fête ?



Tu veux consacrer du temps
pour animer ton village ?



Tu es le candidat
idéal !

Deviens membre de
la Régie des fêtes

PRIVILÉGIEZ L'ÉCO-MOBILITÉ EN CÔTE LANDES NATURE!

**LIGNES
4/4.1**

NAVETTE GRATUITE VILLE ↔ PLAGE

Free shuttle bus : city ↔ beach, from July 6th to August 21st 2020
Transporte gratuito : pueblo ↔ playa, del 6 de julio al 21 de agosto 2020

du 6 juillet au 21 août 2020



Masque obligatoire à partir de 11 ans.
Consultez les gestes barrière sur gouvernement.fr



4 TALLER • CASTETS • LINXE • ST-GIRONS BOURG • ST-GIRONS PLAGE

DU LUNDI 6 JUILLET AU VENDREDI 21 AOÛT

7j/7 VERS SAINT-GIRONS PLAGE		7j/7 VERS TALLER	
TALLER • ÉPICERIE	13:15	SAINT-GIRONS PLAGE • CAMPING LES TOURTERELLES	18:00
CASTETS BOULODROME • RUE DU VERT RAMEAU	13:21	SAINT-GIRONS BOURG • LA POSTE	18:10
CASTETS MAIRIE • AVENUE J.N. SERRET	13:23	LINXE BOURG • LA POSTE	18:17
LINXE BOURG • LA POSTE	13:33	CASTETS MAIRIE • AVENUE J.N. SERRET	18:27
SAINT-GIRONS BOURG • LA POSTE	13:40	CASTETS BOULODROME • RUE DU VERT RAMEAU	18:29
SAINT-GIRONS PLAGE • CAMPING LES TOURTERELLES	13:50	TALLER • ÉPICERIE	18:35

4.1 CASTETS • ST-MICHEL-ESCALUS • LINXE • ST-GIRONS BOURG • ST-GIRONS PLAGE

DU LUNDI 6 JUILLET AU VENDREDI 21 AOÛT

7j/7 VERS SAINT-GIRONS PLAGE		7j/7 VERS CASTETS	
CASTETS MAIRIE • AVENUE J.N. SERRET	14:25	SAINT-GIRONS PLAGE • CAMPING LES TOURTERELLES	19:10
SAINT-MICHEL-ESCALUS • CAMPING LANDES OCÉANES	14:40	SAINT-GIRONS BOURG • LA POSTE	19:20
SAINT-MICHEL-ESCALUS • MAIRIE	14:43	LINXE BOURG • LA POSTE	19:27
LINXE BOURG • LA POSTE	14:48	SAINT-MICHEL-ESCALUS • MAIRIE	19:32
SAINT-GIRONS BOURG • LA POSTE	14:55	SAINT-MICHEL-ESCALUS • CAMPING LANDES OCÉANES	19:35
SAINT-GIRONS PLAGE • CAMPING LES TOURTERELLES	15:05	CASTETS MAIRIE • AVENUE J.N. SERRET	19:50

Horaires donnés à titre indicatif, sous réserve des conditions de circulation.



CASTETS LA MAISON DE SANTÉ EST OUVERTE

DEPUIS LE 2 JUIN 2020



26
PROFSSIONNELS

1 PHARMACIE
1 OPTICIENNE
4 KINÉSITHÉRAPEUTES
3 MÉDECINS
3 ORTHOPHONISTES
1 SAGE FEMME
1 PODOLOGUE
1 OSTEOPATHE
5 INFIRMIERES
1 DIÉTÉTICIENNE
1 PSYCHOMOTRICIENNE
1 PSYCHOLOGUE
1 ADMR
2 DENTISTES

PRISE EN CHARGE GLOBALE

SOUCIEUX DE LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DU PATIENT, LES PROFESSIONNELS ONT DÉCIDÉ DE SE REGROUPER PAR LE BIAIS DE L'ASSOCIATION «LA SANTÉ ENSEMBLE» CRÉANT UNE VÉRITABLE COHÉSION ET UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

FACILITÉ D'ACCÈS

LA MAISON DE SANTÉ EST ACCESSIBLE À TOUS, UNE SOIXANTAINÉ DE PLACES DE PARKING AU TOTAL SONT DISPONIBLES. ELLE EST ÉGALEMENT ADAPTÉE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE. SITUÉE EN PLEIN COEUR DU BOURG, ELLE PARTICIPE À SA REDYNAMISATION.